



Communiqué de presse
4 mai 2020

L'ANFE et l'AFEG déclarent leur intention de se rapprocher pour assurer une plus grande efficacité de leurs actions en direction du grand âge et de la perte d'autonomie

L'accompagnement des personnes âgées, que ce soit au domicile ou en institution, est au cœur de la préoccupation des ergothérapeutes. L'ANFE et l'AFEG sont engagées depuis de nombreuses années sur ce sujet en tant que sociétés savantes et organisation représentatives, en collaborant sur des travaux communs.

La situation actuelle et les projets de loi à venir sont propices à un rapprochement permettant une collaboration encore plus étroite entre nos deux organisations. Ainsi, l'Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE) et l'Association Française des Ergothérapeutes en Gériatrie (AFEG), opèrent un rapprochement par la mutualisation de leurs moyens sur les actions concernant l'ergothérapie auprès de la population âgée. Cela comprendra notamment :

- la veille scientifique et professionnelle,
- la production de recommandations professionnelles,
- la création de supports de communication,
- la promotion de l'ergothérapie,
- la contribution par la formalisation de propositions pour la mise en œuvre des politiques de santé.

Les premiers dossiers qui sont menés conjointement concernent la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 et le futur projet de loi grand âge et autonomie annoncé par le Gouvernement.

L'ANFE (Association Nationale Française des Ergothérapeutes), créée en 1961, a pour but de promouvoir l'ergothérapie (Occupational Therapy) en France. Organisme représentatif de la profession d'ergothérapeute en France au niveau international, elle agit sur les grands projets de société par sa participation aux plans ministériels, travaux d'agences, observatoires et hautes autorités

de l'Etat. L'ANFE représente la profession au HCPP (Haut Conseil des Professions Paramédicales), et plus généralement auprès de toutes les instances ministérielles, territoriales, politiques et associatives. En qualité de société savante, elle participe et contribue aux réflexions, études, recommandations professionnelles et réformes concernant la santé. www.anfe.fr

L'**AFEG** (Association Française des Ergothérapeutes en Gériatrie), créée en 2003 a pour objectif d'organiser un réseau d'ergothérapeutes en gériatrie, d'affirmer et de promouvoir la spécialité de l'ergothérapie en gériatrie, d'assurer une veille scientifique, de valoriser les connaissances, savoirs et savoir-faire de l'ergothérapie en gériatrie, de développer une dynamique de recherche, d'informer les membres par une revue spécialisée, de développer des supports de communication et de défendre les compétences spécifiques des ergothérapeutes en gériatrie auprès des acteurs en gériatrie et des institutions. www.afeg.asso.fr